

NUMÉRO	OBJET	DÉCISION
26-017	Adoption du compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 du budget principal et lotissement.	Adopté
26-018	Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025	Adopté
26-019	Désignation des Délégués titulaires et suppléants au sein du Syndicat Inter Communal d'Alimentation en Eau Potable de la région du Merlerault	Adopté
26-020	Désignation des Délégués titulaires et suppléants au sein du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (SMICO)	Adopté
26-021	Etablissement de la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs	Adopté
26-022	Désignation des membres de la Commission d'Action Sociale	Adopté
26-023	Désignation des délégués agent et élu au Centre National d'Action Sociale (CNAS)	Adopté
26-024	Désignation des deux représentants (titulaire et suppléant) au comité de pilotage du site Natura 2000 FR2500099 « Haute vallée de l'Orne et affluents »	Adopté
26-025	Création et composition des commissions communales	Adopté
26-026	Abrogation de la délibération n° 26-014 du 20/03/2026	Adopté
26-027	Délégation du conseil municipal au Maire. (Délégation permanente)	Adopté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 19 heures 50 minutes.

Fait à chailloué le 04/05/2026  
Le Maire, Vincent CORU

Date d'affichage : 05/05/2026

